

Para Natation Adaptée

CHAMPIONNAT INTER RÉGIONAL



Dimanche 08 mars 2026

A partir de 13h00

Piscine Jean Bouin à Angers (49)

Organisé par l'association ESPERANCE

Charte sportive

« La morale du sport se situe dans le respect de la règle, des autres et de soi-même. »



Avoir **une licence compétitive FFSA à jour** mentionnant la classe et avec photographie. Elle doit être présentée en début de championnat lors de la vérification des licences.



S'être entraîné(e) régulièrement au sein de son club afin de préparer au mieux la participation au championnat.



Respecter le parcours de qualification en **ayant participé au championnat départemental Sport Adapté** (ou interdépartemental) si ce dernier a été proposé sur le territoire.



Avoir un **équipement sportif (tenue) conforme** et réglementaire et apporter le **matériel nécessaire** à la pratique de l'activité.



Respecter les horaires de compétition et de vérification des engagements/licences.



Être accompagné(e) d'au moins un dirigeant licencié FFSA du club lors de la compétition. Les dirigeants non-licenciés FFSA ne pourront pas accéder aux zones de coaching.



Être respectueux des partenaires, des adversaires, des arbitres et officiels, des organisateurs et bénévoles et de toutes personnes afférentes au championnat.

La Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire se donne le droit de pénaliser ou de refuser l'accès au championnat si l'un des points énoncés ci-dessus n'est pas respecté.

Rappels relatifs aux inscriptions et aux réclamations :



Une demande de dérogation individuelle peut être formulée si un(e) sportif(ve) n'a pas pu participer à la compétition qualificative.



Aucune modification n'est possible après l'envoi des inscriptions.



Par souci d'organisation, **toute inscription le jour du championnat sera refusée.**



Les clubs doivent **prévenir de l'absence d'un ou plusieurs sportifs** au minimum trois jours avant le championnat (soit jusqu'au mercredi pour une compétition le samedi). Passé ce délai, toute absence injustifiée ne sera pas remboursée.



Toute réclamation est accompagnée d'une caution de 50 euros. Celle-ci est restituée si la contestation est justifiée.

Règlement sportif

Le championnat interrégional de **Para Natation Adaptée** est ouvert aux jeunes et aux adultes.

Saison 2025-2026	U10 : 2016, 2017, 2018	U12 : 2014-2015
U14 : 2012-2013	U16 : 2010-2011	U18 : 2008-2009
U21 : 2005-2006-2007	Sénior : 2004 et moins	Vétéran : 1985 et moins

Le règlement sportif Para Natation Adaptée est consultable sur www.sportadapte.fr

RAPPEL : Selon leur classe, les nageurs doivent être titulaires du test Explora'Nage (AB) ou du Sauv'Nage (BC et CD et DE). Ces tests de nage peuvent être réalisés en amont de la compétition en faisant appel à des évaluateurs FFSA présents sur la région et sur votre département.

Pour tout passage de tests, vous devez impérativement transmettre au référent technique régional :

- **en amont du passage de test** : date, lieu et horaire (ouverture aux nageurs de la région)
- **en aval du passage de test** : les évaluateurs doivent transmettre date, lieu, nom/prénom et N° évaluateur (rapport des tests pour mettre à jour le listing régional)

Informations sur le championnat



Le championnat régional de Para Natation Adaptée se déroulera le **Dimanche 08 mars 2026**.



Piscine Jean Bouin – Boulevard Pierre de Coubertin – 49 000 ANGERS.

avec un fléchage FFSA pour indiquer le lieu de compétition.



Thé/Café et gâteaux à disposition. Pas de restauration mais la possibilité d'accéder à une salle pour manger le midi (places limitées).



Engagement de 5 euros par sportif (A l'ordre d'Espérance).

Programme prévisionnel

L'organisation se donne le droit d'apporter des modifications au programme selon le nombre d'inscrits.

A partir de 13h00

Accueil des délégations et vérification des licences

13h30

Échauffement

(Une session de tests de nage pourra être mise en place sous réserve de l'indiquer au moment de l'inscription)

14h00

Démarrage du championnat

17h00

Podiums

Inscriptions

La fiche d'engagement complétée et signée par votre CDSA est à retourner **avant le 21 février 2026** :



par mail à competition.sportadapte.pdl@gmail.com

ou



par voie postale à Ligue Sport Adapté – Maison des Sports – 44 rue Romain Rolland – 44100 NANTES.

Aucune inscription ne sera prise en compte après la date-limite d'engagement !

Contacts

- CTF en charge de l'organisation des championnats régionaux Sport Adapté : Antoine MARIÉ
competition.sportadapte.pdl@gmail.com / 06.08.95.65.33
- Référente de la commission ligérienne Para Natation Adaptée : Adèle HÉRAULT
adele.herault@sportadapte.fr / 07.86.41.49.86

Championnats de France

Championnat de France Para Natation Adaptée SAJ : En recherche de candidat

Stage régional de préparation au Championnat de France : samedi 30 mai 2026 à Angers

Championnat de France Para Natation Adaptée : 18 au 21 juin (64) – à confirmer

Pour permettre l'accès d'un nageur aux Championnats de France, celui-ci devra avoir réalisé les prérequis (**voir règlement en PJ**).

Suivez-nous !

Dossiers d'inscription, résultats, photos, vidéos, actualités... Retrouvez toutes les infos sur le site internet de la Ligue Sport Adapté des Pays-de-la-Loire ou sur les réseaux sociaux !



www.sportadapte.pdl.org



Ligue Sport Adapté Pays-de-la-Loire



@LigueSApdl

Partenaires

